

La gestion fiscale des groupes de sociétés

Actualités et perspectives

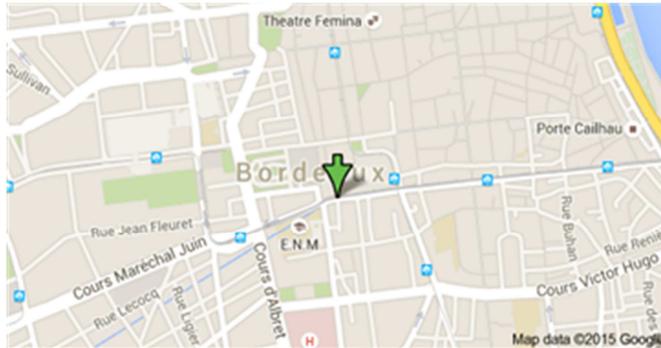
Tarif et droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (8h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif : 80 euros pour la demi-journée - 150 euros pour la journée

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt "Gare Saint-Jean", prendre le tram "Ligne C" direction "Cracovie", descendre à l'arrêt "Porte de Bourgogne", puis prendre le tram "Ligne A" direction "Le Haillan Rostand", descendre arrêt "Hôtel de Ville"

Avec le soutien de nos partenaires :

FIDAL

I A C F
INSTITUT DES AVOCATS
CONSEILS FISCAUX

RÉGION
AQUITAINE

LexisNexis®
Revue de DROIT FISCAL

IFA FRANCE /
International Fiscal Association

BF
Association Française
des Femmes Fiscalistes

taj

Inscription obligatoire auprès de :

Jocelyne Pomares

Secrétaire de l'IRDAP

T 05 56 84 85 82

jocelyne.pomares@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://irdap.u-bordeaux.fr>

La gestion fiscale des groupes de sociétés

Actualités et perspectives

Vendredi 23 septembre 2016

Pôle juridique et judiciaire de Pey Berland



Direction scientifique

Florence Deboissy, professeur à l'Université de Bordeaux

Philippe Oudenot, professeur associé à l'Université de Bordeaux

IRDAP

Institut de recherche en droit
des affaires et du patrimoine

université
de BORDEAUX

Actualités et perspectives du traitement fiscal des distributions au sein des groupes

Sous la présidence de Gilles Bachelier, Conseiller d'Etat, professeur associé à Paris II, président du Comité de l'abus de droit fiscal.

8h45 Ouverture du colloque

G. Wicker, directeur de l'IRDAP

F. Deboissy, coordinatrice scientifique du colloque

9h Régime mère-fille

Daniel Gutmann, professeur à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, avocat associé CMS Bureau Francis Lefebvre

9h20 Distributions au sein des groupes intégrés

Laurent Leclerc, directeur associé FIDAL

9h40 Taxe de 3 %

Charles Ménard, avocat associé, EY Société d'avocats

10h Retenues à la source et crédits d'impôts

Philippe Oudenot, professeur associé à l'université de Bordeaux

10h20 Échanges avec la salle et pause

11h Table ronde :

- **Le point de vue de la DVNI** : Maxime Gauthier, directrice de la DVNI, Marie Christine Brun, directrice-adjointe de la DVNI
- **Le point de vue de la DLF** : Edouard Marcus, sous-directeur de la prospective et des relations internationales
- **Le point de vue du juge** : Laurent Olléon, conseiller d'Etat

12h Échanges avec la salle

Actualités et perspectives de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales

Sous la présidence d'Olivier Siviéude, chef du service du contrôle fiscal (DGFIP)

14h Présentation de la pratique fiscale abusive de grands groupes

Alice Fournier et Alexandre Laumonier, doctorants à l'université de Bordeaux, IRDAP

14h20 La réaction de l'OCDE : le plan d'actions BEPS

Eric Lesprit, associé TAJ, ancien responsable des accords préalables de prix de transfert et des procédures d'élimination des doubles impositions au sein de la DGFIP

14h40 La réaction de l'Union européenne : le paquet fiscal sur la lutte contre l'évasion fiscale

Alexandre Maitrot de la Motte, professeur à la Faculté de droit de l'Université Paris-Est Créteil

15h L'articulation de la procédure d'abus de droit et des clauses anti-abus

Florence Deboissy, professeur à l'Université de Bordeaux

15h20 Échanges avec la salle et pause

16h Table ronde :

- **Le point de vue de la DVNI** : Maxime Gauthier, directrice de la DVNI, Marie Christine Brun, directrice-adjointe de la DVNI
- **Le point de vue de la DLF** : Edouard Marcus, sous-directeur de la prospective et des relations internationales
- **Le point de vue du juge** : Laurent Olléon, conseiller d'Etat

18h Cocktail à la Mairie de Bordeaux